Envoyé en préfecture le 02/10/2023
Reçu en préfecture le 02/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-DV_DEL_230921_9-DE

MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **21 septembre 2023**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	31	8	4

Date de convocation le **15 septembre 2023**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Yvette **JANIN**

V_DEL_230921_9

T9- approbation de l'enquête publique relative à l'autorisation environnementale sollicitée par le SYTRAL

Rapporteur: Monsieur GOMEZ

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Abdoulaye **SOW**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**, Josette **PRALY** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Bernard **RIAS** donne pouvoir à Michel **ROCHER**, Dehbia **DJERBIB** donne pouvoir à Nassima **KAOUAH**, Harun **ARAZ** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**, Fréderic **KIZILDAG** donne pouvoir à Nadia **LAKEHAL**, Nordine **GASMI** donne pouvoir à Carlos **PEREIRA**, Audrey **WATRELOT** donne pouvoir à Christine **BERTIN**

Absents :

Nacera **ALLEM**, Sacha **FORCA**, Ange **VIDAL**, Maoulida **M'MADI**

Envoyé en préfecture le 02/10/2023
Reçu en préfecture le 02/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-DV_DEL_230921_9-DE

Mesdames, Messieurs,

L'arrivée du Tramway T9 sur la commune de Vaulx-en-Velin représente une avancée majeure pour notre Ville.

Cette ligne longue de neuf kilomètres reliant les stations de Villeurbanne Charpennes à Vaulx-en-Velin la Soie permettra d'une part de créer une jonction entre les secteurs Nord et Sud de la commune, mais également de relier les vaudais au centre de la Métropole de Lyon. Ceci grâce à l'accès aux autres axes de transports en commun présents dans les stations terminales (Métro, tramway, bus).

En desservant trois Quartiers Politiques de la Ville (Mas du taureau, Quartiers Est, la Balme) ainsi que de multiples équipements publics (mairie, ENTPE, Planétarium, 5C, etc...), ce tracé répond de manière exhaustive aux besoins des vaudais.

Compte des éléments évoqués précédemment, il apparaît évident que le tracé proposé par SYTRAL Mobilité, qui a été discuté lors de la concertation continue en 2021 et 2022, apparaît comme le tracé le plus efficient , notamment pour l'intérêt des vaudais mais aussi au vue du nombre de voyageurs pouvant utiliser cette ligne,

Au-delà de la création d'une nouvelle ligne de transport en commun, le projet T9 a pour ambition d'améliorer le cadre de vie des usagers et des habitants.

Pour cela, il sera longé par un corridor végétalisé formé par deux allées plantées d'une strate basse composée d'arbustes, de plantes vivaces et d'arbres à hautes tiges.

Un premier couloir permettra de séparer le tramway de la voirie, le second la voirie des piétons.

Cet aménagement paysager, pensé pour apaiser les différents usages, a également pour vocation :

- de réduire les îlots de chaleur sur le parcours en favorisant la climatisation naturelle et le confort thermique ;
- de permettre une meilleure gestion des eaux pluviales grâce à des réservoirs qui contribuent à limiter le ruissellement des eaux pluviales ;
- de diminuer la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air ;
- d'améliorer ainsi le cadre de vie et la santé des habitants.

Toutefois, les travaux d'implantation du T9 vont nécessiter, dans un premier temps, une restructuration des arbres d'alignement existants le long du parcours.

La majorité des arbres soit 930 seront conservés, 260 nécessiteront un abattage hors période de nidification, 225 arbres actuellement présents le long du Boulevard Urbain Est seront transplantés au terme des travaux. Enfin 1040 nouveaux arbres seront plantés dans les allées végétalisées.

De par son tracé qui longe le Rhône via le canal de Jonage et le cours d'eau de la Rize, le milieu aquatique est également à prendre en compte.

Le projet s'implante au droit de la nappe des alluvions modernes sur la quasi totalité du tracé et au droit des nappes des couloirs fluvio-glacières de l'Est Lyonnais au Sud de la Commune sur le secteur Carré de Soie.

Afin de se conformer aux obligations légales et selon les dispositions des codes de l'urbanisme, de l'environnement et de la loi sur l'eau, le SYTRAL a lancé une procédure d'autorisation de porter atteinte aux allées et alignement d'arbres et d'autorisation environnementale valant autorisation loi sur l'eau.

A cet effet, Madame la Préfète du Rhône a pris un arrêté préfectoral en date du 7 juillet 2023 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à l'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement et à la

Envoyé en préfecture le 02/10/2023
Reçu en préfecture le 02/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-DV_DEL_230921_9-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de donner un avis favorable à l'autorisation environnementale valant autorisation loi sur l'eau et autorisation de destruction d'allées et alignements d'arbres sollicitées par le SYTRAL dans le cadre de réalisation de la ligne de tramway T9.

Suffrages exprimés	**39**	
Vote(s) Pour	**39**	Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Ahmed **CHEKHAB**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Bernard **RIAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Fréderic **KIZILDAG**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**
Vote(s) Contre	**0**	
Abstention(s)	**0**	
Ne prend pas part au vote	**0**	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 21 septembre 2023.

Pour extrait conforme,

La Maire, MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône) **Hélène GEOFFROY**	**Le secrétaire de séance,** **Yvette JANIN**

Envoyé en préfecture le 02/10/2023
Reçu en préfecture le 02/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-DV_DEL_230921_9-DE

déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité du PLU-H de la Métropole de Lyon, avec enquête parcellaire conjointe, sollicitée par SYTRAL Mobilités pour la réalisation de la ligne de tramway T9 reliant la Soie (commune de Vaulx-en-Velin) à Confluence (communes de Lyon 6ème et Villeurbanne).

Dans ce contexte, le SYTRAL a fait réaliser deux études d'impact dans lesquelles il indique l'ensemble des actions prévues afin que le projet T9 s'inscrive dans une approche d'écoconception dans toutes ses phases allant de la conception, la réalisation à la maintenance. Ces documents seront mis à disposition du public lors de l'enquête publique ouverte du 4 septembre 2023 au 3 octobre 2023.

Par courrier en date du 1er août 2023, la préfecture du Rhône a demandé au Conseil Municipal de Vaulx-en-Velin de donner son avis sur les demandes d'autorisation environnementale et de destruction d'allées et alignement d'arbres déposées par le SYTRAL.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- donner un avis favorable à l'autorisation environnementale valant autorisation loi sur l'eau et autorisation de destruction d'allées et alignements d'arbres sollicitées par le SYTRAL dans le cadre de réalisation de la ligne de tramway T9.